



Bulletin d'informations municipales

ATHÉE Z'INFOS

Éditorial

MUNICIPALITÉ

Le mot des élu.e.s

2024-2025 : une bouffée d'air pour le budget de la commune

Jusqu'à cette année 2024, notre mandat a été marqué par les difficultés à investir du fait du poids du remboursement des emprunts pesant sur le budget. 2024 rime enfin avec projet d'envergure.

En effet, depuis le 1^{er} janvier dernier, la Communauté de Communes a repris notre gymnase (un des derniers non communautaires).

Les associations qui l'utilisent restent les mêmes, aux mêmes créneaux horaires. Les dépenses de fonctionnement (énergie, eau ...) restent donc à notre charge.

En revanche, nous économisons 1,5 million d'euros en remboursement d'emprunt, ce qui nous donne enfin, après la renégociation des emprunts de 2021, une vraie bouffée d'air financière (voir article "Finances" pages 2 et 3).

Nous restons évidemment très prudents. Mais nous pouvons tout de même nous permettre quelques investissements jusqu'alors inenvisageables.

C'est ainsi que lors de sa séance du 11 octobre dernier, le Conseil Municipal a donné son accord de principe au remplacement des bungalows de l'école maternelle, solution provisoire qui dure depuis plus de vingt années.

Avec cet investissement que nous auto-financerons (pas d'emprunt) et pour lequel nous sollicitons des subventions, nous espérons améliorer les conditions de travail des enfants, des enseignantes et des ATSEM devenues difficiles dans ces préfabriqués vétustes.

Gageons que cet investissement permettra également d'embellir notre village au même titre que les nombreux aménagements que nous avons initiés.

Enfin, parce-que vivre à Athée, c'est aussi partager des moments conviviaux, ce printemps et cet été seront de nouveau marqués par de nombreux événements organisés en partenariat entre la mairie et les associations du village.

Bon printemps et bel été à toutes et à tous !



LA VIE DU VILLAGE

Commission Finances



COMPARAISON DES BUDGETS 2023 ET 2024

2023 DÉPENSES RÉALISÉES

Totales : 2 221 000 €

Fonctionnement
1 826 600 €

Investissement
394 400 €

Dont intérêts
emprunts
28 300 €

Dont remboursement
emprunts
150 200 €

2024 DÉPENSES PRÉVUES

Totales : 2 969 000 €

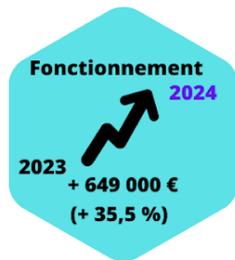
Fonctionnement
2 475 000 €

Investissement
494 000 €

Dont intérêts
emprunts
17 200 €

Dont remboursement
emprunts
93 000 €

ÉVOLUTION 2024 / 2023



Les budgets communaux sont votés tous les ans lors du premier trimestre (en 2024, à Athée, le vote a eu lieu le 20 mars).

La loi oblige les communes à voter des budgets équilibrés : les montants des dépenses indiquées dans cette infographie sont donc équilibrés à l'Euro près par des recettes.

Fonctionnement

- Charges générales
 - - Energie
 - (électricité et combustible)
 - Éclairage public
 - - Entretien
 - Bâtiments communaux
 - Terrains communaux
 - Véhicules communaux
 - Voirie
 - Réseau d'eau pluviale
 - - Fêtes et manifestations culturelles
- Charges salariales et patronales
 - - Élus
 - - Agents communaux
- Charges financières
 - - Remboursement des intérêts des emprunts

Investissement

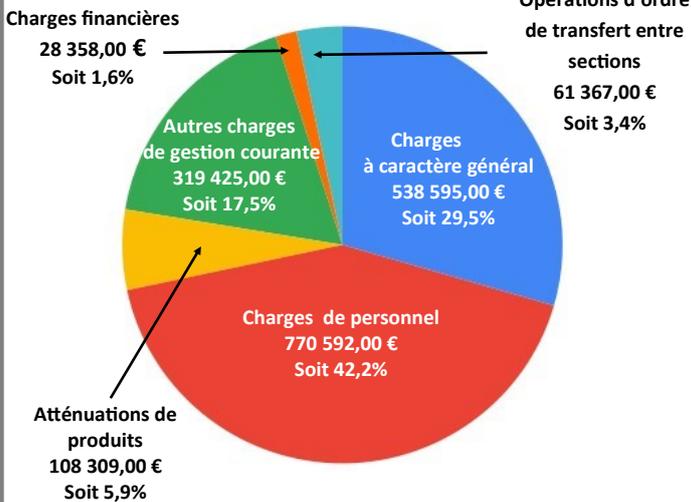
- Dépenses générales envisagées
 - - Construction et rénovation des bâtiments
 - - Aménagement des espaces publics
 - - Renouvellement des équipements
- Dépenses financières
 - - Remboursement du capital des emprunts

Lors de sa séance du 20 mars 2024, le Conseil Municipal a approuvé les comptes de l'année 2023 et voté le budget primitif pour 2024.

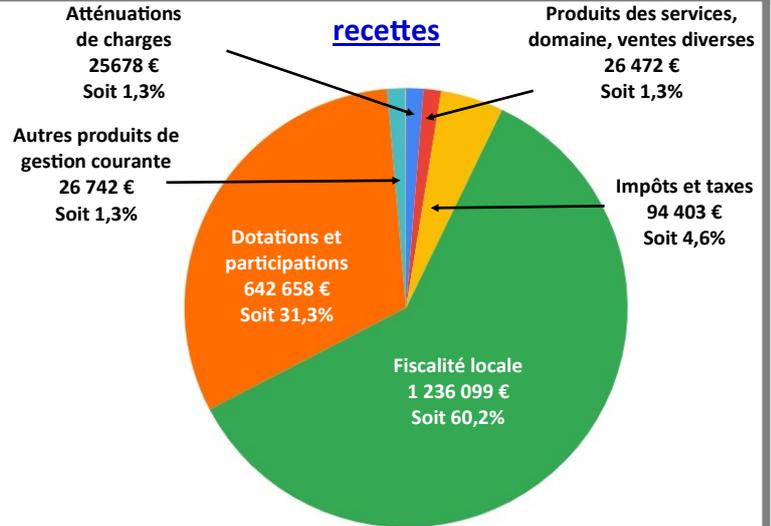
En 2023, les comptes font état d'un excédent de fonctionnement de **226 970,46 €** et un excédent d'investissement de **13 438,31 €**.

Commission Finances

En fonctionnement : dépenses



recettes



2023

2023 a été marquée par une explosion du coût du kWh (de l'électricité) : le fournisseur nous annonçait ainsi une multiplication par 3 du prix de l'énergie. Les mesures mises en place par la mairie (économies d'énergie et diminution de l'éclairage public) ont permis d'économiser près de 100 000 €.

Sans ces mesures, et à champ constant, il aurait fallu augmenter la part communale de taxe foncière de 30% !

Grâce aux bons résultats de l'année, la capacité nette d'autofinancement atteint un bon niveau, ce qui permet de se projeter vers l'avenir.

Tous ces résultats découlent du travail qui est fait par les élus et les agents pour limiter les dépenses et trouver des solutions pour consommer mieux et moins. Merci à toutes les équipes pour leur implication.

2024

Sur le plan financier, le fait marquant de l'année 2024 est la reprise du gymnase par la Communauté de Communes.

Ceci n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement, les charges d'entretien continueront à être prises en charge par la commune. Par contre, la Communauté de Communes reprend les emprunts restants sur cet équipement, ce qui représente un rachat de 1,5 millions d'euros, remboursement qui ne sera plus à la charge de la commune.

Le budget primitif a été élaboré sur la base des dépenses réelles de 2023, afin de continuer la maîtrise des dépenses.

Diverses opérations sont menées afin d'assurer la maintenance du patrimoine immobilier de la commune. Des opérations d'investissements sont menées pour la rénovation de l'école élémentaire.

Le budget primitif 2024 s'équilibre donc, toutes sections confondues, à 2 889 421,24 €. Ce budget est un budget transitoire avant celui de 2025 qui portera la rénovation de l'école maternelle.

Enfin, c'est la 9^{ème} année consécutive que la commune n'augmente pas ses taux d'imposition locale.

Choix fort : dans le contexte inflationniste que nous connaissons, il ne nous paraît pas pertinent d'ajouter une hausse des impôts aux hausses des prix subies par les Athégiens.

LA VIE DU VILLAGE

Commission Sports & Vie Associative

SUBVENTIONS COMMUNALES

Cette année encore, la commune a aidé les associations communales en leur attribuant des subventions qui ont été débattues sur dossier en conseil municipal.

Il faut savoir qu'une subvention est une aide. Elle ne doit pas couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'association.

ASSOCIATIONS	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL
CANTINE SCOLAIRE	70 000 € dont 10 000 € d'avance
LIRE DELIVRE	45 000 € dont 10 000 € d'avance et 2 000 € optionnels
LYRE INSTRUMENTALE (école + orchestre)	10 000 € dont 4 000 € d'avance
TCA (tennis)	3 000 €

ASSOCIATIONS

AVEC SALARIES

ASSOCIATIONS

SANS SALARIES



ASSOCIATIONS	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL APRES DELIBERATION
AMICALE BOULISTE	300 € + 400 € (subvention exceptionnelle)
APE ATHÉE CÔTÉS	500 €
ASSOCIATION LOISIRS ET PARTAGE	300 €
ATHÉE Z'IMAGES	300 €
CERCLE ARTISTIQUE (école + troupe)	1 500 €
CRÉA'CHANLOUISANNE	100 €
FC VAL DE CHER 37	3 100 €
VALCHANTRAY	900 €
ASSOCIATION DES CONCILIEURS DE JUSTICE DE LA COUR D'APPEL D'ORLEANS	150 €
PRÉVENTION ROUTIERE	50 €

INFORMATIONS DIVERSES

- Une convention mairie/lyre instrumentale ainsi que mairie/cercle artistique vont être faites.
- Des travaux ont été réalisés au niveau des deux terrains de foot pour la réparation des éclairages, et une mise au norme électrique avec armoire a été créée pour un passage aux normes lors des manifestations.
- Cette année fut la 40^{ième} foire à l'andouillette et elle fut un succès avec du monde qui est venu grâce à la météo qui a été clémente et l'attraction qui n'est plus à démontrer.
- Le forum des associations aura lieu le dimanche 1^{er} septembre 2024 au gymnase.

La Municipalité tient à remercier toutes les associations pour leur dynamisme grâce à leurs bénévoles et salariés qui permettent de faire la joie des petits et grands sur la commune grâce à leurs diverses activités.

LA VIE DU VILLAGE

Commission Cimetière

- Cette année, des aménagements sont prévus pour réduire la pousse de l'herbe qu'il est bien difficile de maîtriser :

- ⇒ Autour du monument aux Morts, un revêtement en falun sur le terre-plein central, actuellement en sable, va être installé ;
- ⇒ Dans les entre-tombes, des planches de sédum (plantes de rocaille) vont être plantées ;
- ⇒ Les allées seront enherbées à l'automne avec du gazon à pousse lente. Par conséquent, y seront désormais interdits pots de fleurs et plantations (celles existantes seront enlevées).

Nous espérons que ces différents aménagements apporteront un bel aspect à ce lieu de recueillement.

En complément de ces travaux, il est prévu, également :

- ⇒ la construction de 12 cavurnes ;
- ⇒ le nettoyage du bas du monument aux Morts.



• Rappel concernant les concessions perpétuelles :

- ⇒ Si vous êtes ayant-droit de concessions perpétuelles dans le cimetière d'Athée-sur-Cher, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Cimetière de la mairie. Les ayants droits sont les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
- ⇒ Si vous pensez, à l'avenir, vous faire inhumer dans un "caveau de famille", il vous faut obligatoirement prouver votre lien de parenté avec le concessionnaire initial et présenter des courriers de désistement, en votre faveur, des autres ayants-droits du caveau (frères, sœurs, cousins, cousines...);
- ⇒ Si vous souhaitez conserver une concession perpétuelle, en mémoire des personnes défunt(e)s, vous en avez le droit mais vous avez aussi des devoirs :
 - ◇ Entretien du monument pour éviter les mousses et les fissures.
 - ◇ Désherber aux alentours de la tombe.

Un non-entretien peut entraîner un constat d'abandon et, s'il persiste, une reprise de la concession par la mairie.

• Avenants au règlement intérieur du cimetière :

⇒ Les nouveaux caveaux

Ils auront tous une ouverture sur le dessus.

Ainsi, le creusement des allées, pour les inhumations, sera réduit.



⇒ Renouvellement des concessions trentenaires

Pour permettre une inhumation pendant les 5 années avant la fin de l'échéance, le renouvellement de la concession trentenaire sera demandé par anticipation. La validité partira dès la fin de l'échéance initiale.

Exemple :

- ◇ *Un titre de concession arrive à échéance en 2027.*
- ◇ *Une inhumation est prévue en 2024.*
- ◇ *Pour permettre cette inhumation, il sera demandé de régler le prolongement du titre de concession au tarif en vigueur en 2024.*
- ◇ *Pour 30 ans, le nouveau titre sera valable jusqu'en 2057.*



Commission Vie scolaire et Jeunesse

Jeudi 16 novembre 2023, la salle René Bessé accueillait les classes de Grande Section, CP, CE1 et CE2 pour la **représentation d'un spectacle de 45 minutes sur la sécurité routière.**

Jean-Luc Dodane, policier, promène d'école en école son diaporama et son savoir pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route. Pour animer ses interventions, il a inventé un personnage, Marvin, qu'il met en scène dans des situations courantes de circulation routière.

Le spectacle Coquin Marvin est une approche originale et ludique.

Marvin enseigne deux chansons aux enfants qui abordent les thèmes de la ceinture de sécurité, de la traversée des routes et démontre l'utilité du casque en vélo.

Un divertissement captivant et enrichissant qui a séduit notre jeune public.



Le 27 novembre dernier, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a offert aux enfants de nos deux écoles un spectacle interactif animé par Sylvain Janiak intitulé Noël dans les tuyaux.

Une aventure joyeuse et magique pour le plus grand bonheur des enfants.



Pour la troisième année consécutive, enseignants et élèves se sont retrouvés autour **d'un goûter de Noël** pour partager un moment de convivialité.

De nouveau, ce sont plus de 300 sachets de gourmandises contenant des bananes séchées, des abricots, des pistoles de chocolats ainsi qu'un sablé qui ont été soigneusement emballés et distribués dans les écoles par les élus et le Maire.



LA VIE DU VILLAGE

Commission Voirie

AMÉNAGEMENTS RUE DE L'ÉGALITÉ ET RUE PRINCIPALE

Afin de réduire la vitesse des véhicules qui empruntent l'axe principal d'Athée, des aménagements ont été mis en place rue de l'égalité et rue Principale.

Il s'agit, pour ces rues, d'une route départementale.

En revanche, les aménagements doivent être installés et financés par la Municipalité. La commission voirie a donc demandé aux services du STA (Services Territorial d'Aménagement du Nord-Est situé à Bléré) quels aménagements étaient adaptés à la réduction de la vitesse. 5 chicanes ont été implantées en 2023, suite à la proposition du STA.

La facture s'est élevée à 15 629 €.

Une demande d'aide financière a été rédigée. Les services du Département nous ont octroyé une subvention de 3 168 € au titre des amendes de police.

La Municipalité en a profité pour faire repeindre également les passages piétons sur cet axe.

Une coopération a été entreprise en 2024 entre le Conseil Municipal des Jeunes et la commission voirie.

Le but est de mettre en place des dessins, au niveau des passages piétons, pour les sécuriser. Dessins qui seront appliqués sur des panneaux de signalisation. Projet en cours pour 2024.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE ROUTE 2024

Montant de l'acompte de voirie pour les travaux 2024 : 63 255 €, hors coût des matériaux.

- travaux 2023 réalisés rue de Grais et payés en 2024 : 8 000 € ;

- carrefour de la rue des Fougères et de la Colasserie : déglaisage : 4 348 € (dont 744 € de matériaux) ;

- carrefour de la rue des Puits et du Coteau : déglaisage : 2 952 € (dont 676 € de matériaux) ;

- rue de la Sciasserie : déglaisage et enrobé à chaud, 4 962 € (donc 879 € de matériaux) ;

- rue de Grais : curage de fossé, 6 287 € ;

- rue du Grais : dérasement d'accotement : 9 591 € ;

D'autres travaux seront encore programmés durant l'année avec l'acompte de la voirie.

Des travaux, de dérasement d'accotement étaient prévus en mars, rue de Bel Air, rue des Touches et rue du Gué, pour un montant total de 10 248 €. Ils ont été

reportés pour cause d'intempéries.

ENTRETIEN DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES

A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.



CHIENS TENUS EN LAISSE

Dans les bois et forêts, il est **interdit** de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Il est **interdit** de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier, de favoriser leur repeuplement et d'éviter des dégâts pour les cultures.

Nous remercions ceux qui entretiennent les abords de bois.



FRELONS ASIATIQUES

La municipalité propose de prendre en charge 50 € (sur présentation de facture d'un professionnel) pour la destruction de nids de frelons asiatiques à Athée (1 nid par famille et 10 nids maximum sur la commune).

Une autre possibilité d'éradication des nids de frelons est proposée. Il s'agit de l'intervention de l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (IRBI) installée à la Faculté de Sciences et Technique de Tours.

Les recherches permettent une destruction des colonies de frelons asiatiques. Pour mener leurs études, les membres de l'IRBI ont besoin de prélever des nids avec la colonie vivante. Ils ne peuvent intervenir et prélever que des nids situés à moins de 4m de hauteur.

Leur intervention est totalement gratuite.

Si vous trouvez un nid, surtout ne l'approchez pas.

Vous pouvez contacter l'IRBI via la mairie. Si cette intervention n'est pas possible, contactez un professionnel afin de faire détruire le nid.

Commission Environnement

ENTREtenir SON TROTTOIR



Dans une démarche zéro phyto et conformément à l'arrêté municipal du 2 août 2018, l'entretien des trottoirs est l'affaire de tous, sur l'ensemble de la commune.

Tout propriétaire ou son locataire est tenu d'entretenir :

- ⇒ Les trottoirs ou espace de 1,20 mètre de largeur au droit de la façade ou de la clôture, sur toute sa largeur.
- ⇒ Veiller à ne pas obstruer les avaloirs d'eau pluviale et les caniveaux.

L'utilisation des produits phytosanitaires est strictement interdite depuis le 1^{er} janvier 2017.

Afin d'embellir la commune, les administrés sont encouragés à fleurir ou à végétaliser leurs pieds de mur.

Ensemble, chacun à notre niveau, faisons d'Athée-sur-Cher un village propre et agréable à vivre.

Rappel : Ne pas se garer sur les trottoirs pour ne pas entraver le passage des piétons et pour ne pas gêner le passage des véhicules sur la voie (notamment les engins agricoles).

OMBRIÈRES

Le début des travaux d'implantation des ombrières était prévu début mars.

Ces travaux sont dirigés et commandés par ENR Centre Val de Loire, responsable du projet. Ils sont réalisés par l'entreprise SEE YOU SUN.

Selon les conditions météorologiques, il est prévu que les travaux de réalisation des plots soutenant la structure soient fait lors d'une première phase suivra ensuite un temps de séchage.

Puis, viendront dans l'ordre : la construction de la structure, de la charpente, la pose des panneaux, l'installation électrique et la pose des gouttières avec l'évacuation des eaux pluviales.

Le raccordement au réseau électrique, sur le Chemin des Dames, est réalisé quant à lui, par ENEDIS.

La Municipalité remercie les associations de tennis et de pétanque pour leur coopération au projet.

Elles pourront profiter de ces infrastructures à partir de cet été; pendant les périodes hors saison, mais aussi, en nocturne. Elles profiteront de l'électricité solaire produite par les panneaux photovoltaïques. Le reste de l'électricité sera injecté dans le réseau et revendu par ENR Val de Loire.

OBJECTIF CLIMAT 2023 : PROJET EN COOPÉRATION AVEC LA SEPANT AFIN D'AIDER LES COLLECTIVITÉS POUR S'ADAPTER FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Changement climatique et gestion de l'eau :

Nous traversons des périodes de sécheresse qui s'étirent, les canicules qui se multiplient, des inondations et débordements des fossés qui se retrouvent lors des 4 saisons. Le niveau des nappes phréatiques diminue.

Les élus d'Athée vous proposent de se retrouver tout au long de l'année 2024 sur ce sujet qui nous concerne tous.

- le 16 février avait lieu en mairie une réunion-conférence-échanges sur la thématique de l'eau. La conférence était menée par Damien AVRIL (responsable hydraulique à la SEPANT). Puis, des échanges se sont engagés sur le sujet entre les personnes présentes,

- de mars à mai : une étude est réalisée par la SEPANT sur le territoire communal (ruissellement, infiltration, bassins versant, zones humides),

- en mai/juin 2024 : une réunion publique aura lieu avec pour thème : " Quelles actions mettre en place sur la commune autour de l'eau ? ". M. Avril viendra, à cette occasion, présenter les résultats de l'étude sur notre commune. Nous pourrons ainsi, en coopération (citoyens, agriculteurs, élus), trouver des actions à mettre en place sur notre territoire, selon nos besoins et nos moyens financiers.

LA VIE DU VILLAGE

Commission Environnement

JARDIN ET VERGER PEDAGOGIQUES ET CITOYENS

Ces lieux de nature et de convivialité sont mis à disposition des Athégiennes et Athégiens quand ils le veulent et comme ils le veulent : venez-y quand vous voulez pour participer à l'entretien, planter, cueillir, y déguster les fruits et légumes produits, s'y installer pour goûter, y suivre une abeille qui travaillera à la pollinisation d'une fleur....

Pour la 2^{ème} année, trois bacs sont cultivés par le Club Loisirs et Culture dans le cadre de son projet "Le club se met au vert".



NETTOYONS NOTRE VILLAGE

Samedi 6 avril avait lieu l'opération "Nettoyons notre village" de printemps. Les Athégiennes et les Athégiens étaient invités à venir ramasser les déchets sur les trottoirs, les bas-côtés et les fossés. De nombreux sacs ont malheureusement encore été remplis. Mais pas en vain puisque ces déchets n'iront pas rejoindre le Cher.

L'abribus situé au niveau du petit rond point rue de l'Egalité a également été nettoyé et débarrassé de ses nombreux affichages sauvages.



Avant nettoyage



Après nettoyage

La Municipalité remercie les administrés qui se sont investis dans cette opération. Gageons que l'opération prévue à l'automne verra encore plus de personnes arpenter les rues de notre village pour cette cause.

A vos agendas : n'oubliez pas de réserver le samedi 12 octobre 2024, date du prochain ramassage citoyen des déchets.

DISPOSITIF HISTOLOGE (LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE)

Le dispositif Histologe permet à toute personne de faire un signalement sur un logement qu'il pense indécemment afin que les structures concernées (DDT, CAF, ADIL, Soliha, mairie, etc) fassent le nécessaire pour faire cesser cette situation.

La procédure qui doit s'appliquer est déterminée en fonction de la situation : la non décence, l'infraction au règlement sanitaire départemental), l'insalubrité et la mise en sécurité. En fonction de la procédure, différents services sont impliqués et différentes mesures peuvent être prises.

Signalements :

- Communauté de communes 39 rue Gambetta à BLÉRÉ 02 47 23 58 63
- Internet : <https://histologe.beta.gouv.fr/signalement>

Un signalement complet permettant une meilleure prise en charge du dossier, il vous sera demandé :

- L'adresse du logement ;
- L'état du logement ;
- Le logement en général (taille en m², nombre de personnes vivant dans le logement, etc.).

Si possible, préparez les documents suivants :

- Des photos des problèmes dans le logement ;
- Les coordonnées du bailleur (propriétaire) ;
- Si vous les avez : le bail, l'état des lieux et le DPE du logement ;
- Si concerné : le numéro d'allocataire.

Vous pouvez déposer un signalement pour quelqu'un d'autre si vous avez sa permission.



LES COMMERÇANTS D'ATHEE ONT FÊTÉ NOËL



Les commerçants d'Athée ont décidé de décorer les devantures des magasins. Ce fût une réussite !

Merci à : Tout en couleur, la boulangerie Goumon, Instants Partagés, l'Atelier de Julie, le Coccimarket, Landré, Garage Tillet, Pascal Colas, OP'immo, la Chaumière et la Pharmacie. Merci pour cette belle initiative !

ADIL AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT / FRANCE RENOV'

Créée en 2022, cette agence a pour mission d'informer le public sur toute question touchant au logement et à l'habitat que ce soit sur les volets juridiques, financiers ou fiscaux. C'est notamment le cas pour les questions relatives aux économies d'énergie et à la rénovation énergétique des particuliers (isolation des murs, changement des menuiseries, changement de mode de chauffage...). L'ADIL a également pour objectif de sensibiliser et aider au développement des projets d'énergies renouvelables.

•**Standard** centralisé à la préfecture pour tout le département.

Prise de rendez-vous : le lundi et le mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 – le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h30 – le vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Site: <https://www.adil37.fr/> 02 47 60 90 70

ou contact@adil37.fr

•**Juriste**

Permanences à la ComCom, 39 rue Gambetta à BLÉRÉ tous les premiers mercredis du mois de 9h à 12h30.

Conseils portant sur des questionnements relatifs aux droits et obligations des locataires et des propriétaires (bail, lieux, réparations, ...), à la copropriété (assemblée générale, travaux, conseil syndical ...), aux contrats (de vente, de construction de maison individuelle, de maîtrise d'œuvre, ...), aux relations de voisinage, à la fiscalité immobilière, à l'investissement locatif, etc.

•**Conseiller en énergie de l'ADIL**

Permanences à la ComCom, 39 rue Gambetta à BLÉRÉ toutes les semaines, le mardi de 13h30 à 17h30.

Conseils portant sur l'aide à la compréhension des factures énergétiques, la priorisation des travaux, l'information sur les aides financières (aides de l'Anah, MaPrimeRenov', prime exceptionnelle, éco-Prêts à Taux Zéro, aides locales, aides européennes, etc), l'information sur les démarchages abusifs, etc.

LA VIE DU VILLAGE

CCAS

REPAS DES AÎNÉS



Le samedi 21 octobre dernier, a eu lieu le repas des aînés à la salle René Bessé. C'était un très bon moment pour la soixantaine de convives présents.

Le repas était concocté par le traiteur Colas, le dessert par la boulangerie Goumon et l'animation musicale par l'accordéoniste du groupe de Michel Ville.

Le CCAS prévoit son prochain repas des aînés le samedi 19 octobre 2024.

Comme l'an dernier, une participation de 10€ sera demandée pour les +70 ans.

Vous aurez plus d'informations début septembre.

[Rappel important, nos bases de données sont les listes électorales.](#)



Depuis des années, l'accueil du périscolaire (compétence communale), des mercredis et des vacances scolaires (compétence communautaire) est géré par l'association du "Club Loisirs et Culture".

En mars 2023, la situation financière de la Mairie et de la Communauté de Communes ne permettait pas d'assumer l'augmentation de la demande de subvention de l'année .

Afin de pérenniser le service et la situation des salariés, les deux collectivités ont pris la décision d'un changement du mode de gestion.

Après divers échanges, la gestion actuelle est conservée pour une année sous condition que la demande de subvention soit supportable par les deux financeurs.

Depuis un an, les échanges sont réguliers, les relations sont apaisées et les efforts financiers sont réels puisque les objectifs ont été atteints et même dépassés.

La transparence et la rigueur de chacun permettent donc de garder le mode de gestion actuel et d'envisager l'avenir sereinement.

La Commune et la Communauté de Communes remercient sincèrement le bureau collégial du club et ses salariés du formidable travail accompli cette année.

LA VIE DU VILLAGE

Commission Culture, Patrimoine et Tourisme

CULTURE, TOURISME, PATRIMOINE : FAIRE RAYONNER ATHÉE

La commission culture, tourisme, patrimoine a à cœur de mettre en avant le patrimoine matériel et immatériel de notre village. Pour cela elle travaille avec les associations du village qui agissent également dans cet objectif.

Ainsi depuis septembre dernier vous pouvez randonner sur **deux nouveaux sentiers** créés dans notre commune en partenariat avec la communauté de communes, l'association Athée Souliers et le comité départemental de randonnée (dépliants à la mairie).

▶ Le **dimanche 19 mai** vous pourrez participer à **une randonnée contée** sur la ligne de démarcation organisée en partenariat avec l'association HMVC37 (réservation obligatoire aux adresses mails suivantes : accueil@mairieathee.fr ou hmvc37@gmail.com).

▶ Le **samedi 22 juin**, ce sera la 4^{ème} édition de la **fête de la musique** organisée avec la lyre instrumentale et le comité des fêtes. De 10h à minuit la musique est à l'honneur !

▶ Le **samedi 13 juillet** l'amicale bouliste, le comité des fêtes, la mairie et l'association HMVC vous proposent tournoi de pétanque, repas et bal de la fête nationale.

▶ Le **samedi 24 août**, la mairie et l'association de la

bibliothèque organisent la 4^{ème} édition du **cinéma de plein air**. Cette année, ce sont les enfants qui voteront pour le choix du film parmi une sélection de 5 films proposés au Conseil Municipal des Jeunes qui organise les modalités du vote.

▶ Dans la **semaine du 13 au 22 septembre**, la mairie et l'association HMVC organisent les **commémorations des 80 ans de la libération de 1944**. Le programme a obtenu la labellisation nationale et est soutenu par la communauté de communes. Le théâtre de l'Ante fera sa tournée d'été dans tout le département (40 dates et 40 lieux en juillet et août). La pièce écrite par Gilbert Gilet est intitulée **Assunta, du fil à la ligne**. Elle est consacrée à l'histoire de la ligne de démarcation et à la résistance locale qu'elle a suscitée, particulièrement à Athée. Le 22 septembre, le sentier de la ligne de démarcation sera inauguré. N'hésitez pas à nous envoyer tout témoignage que vous pourriez recueillir. Le questionnaire est mis en ligne et à venir chercher à la mairie.

Le week-end des **Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre**, vous pourrez également bénéficier d'une mini-croisière sur le Cher grâce à l'association du Valchantray et bénéficier d'une visite du château de Nitray.

Enfin durant tout l'été n'hésitez pas à venir lire l'exposition sur la soierie installée dans la tour de la magnanerie (pigeonnier).

EGLISE : LES TRAVAUX 2023-2024

En février 2023, la tempête a cassé une partie du vitrail situé sur la mezzanine de l'église. Ce vitrail a été réparé par l'artiste verrier Philippe Audoux. Après un long travail de réfection, M. Audoux a replacé le vitrail début janvier 2024.

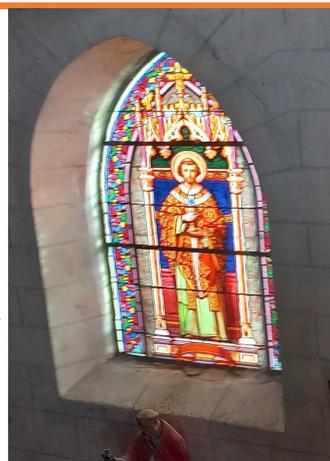
La mezzanine a été entièrement nettoyée et le mur de la façade nord a été rénové.



Un des vitraux de la nef qui menaçait de se desceller a également été consolidé (intérieur et extérieur) en janvier 2024.

L'ensemble des travaux a approché 11 200 €. Une partie a été financée grâce au fond de concours de la communauté de communes.

Les travaux prévus pour 2024-2025 : le nettoyage complet des gouttières (en 2024) et la réfection d'une partie de la façade nord où une infiltration a été détectée. Les devis sont en cours afin de permettre la recherche de subventions.



PROGRAMME

PRÉALABLE

- en juillet et août, le théâtre de l'Ante présente au cours d'une quarantaine de séances dans 30 localités du département sa pièce :
« Assunta, du fil à la ligne. »
- d'avril à juin 2024, enquête auprès du public scolaire d'Athée sur le thème de la vie quotidienne sous l'occupation.



• du 14 au 22 sept.

Salle des fêtes d'Athée-sur-Cher, présentation publique de 4 expositions :

- Les Tourangeaux et la ligne de démarcation réalisée par l'ERIL (Etudes de la Résistance en 37),
- Athée-sur-Cher sous l'occupation réalisée par HMVC 37,
- Les archives municipales d'Athée-sur-Cher,
- Affiches de propagande conservées par les archives départementales.



• du lundi au vendredi

- accueil des scolaires des écoles primaires et collèges du canton.

• Vendredi 13 septembre :

- 20 h30 le théâtre de l'Ante présente sa pièce au public du canton. Entrée payante.

• Samedi 14 septembre :

- 10 h inauguration d'un médaillon de l'abbé Lacour, de l'expo et du centre de documentation HMVC 37 (plus de 1 500 ouvrages sur la Première et Seconde Guerre mondiales).

• Dimanche 15 septembre :

- 4 ateliers d'expression artistique sur le thème de la vie quotidienne sous l'occupation avec restitution des travaux à 18h, ateliers proposés par le Lab'Art Nomade du Plessis.
Direction artistique : le Plessis, tiers lieu-commun culturel et humaniste.

• Jeudi 19 septembre :

- 18 h, atelier : Comment rechercher son ancêtre ? (généalogie et parcours militaires)

• Vendredi 20 septembre :

- 15h et 20h30 : lecture théâtralisée « Mes enfants chéris, je voulais vous dire... », lettres de la famille Goupille. *par la Compagnie aux Deux Ailes.

• Samedi 21 septembre :

- de 10h à 17h30 journée de conférences sur la ligne de démarcation dans le canton.

■ Interventions de :

- Didier Rocque sur l'histoire d'Athée
- Eric Alary sur l'exode et la ligne de démarcation
- Eric Labayle sur les prisonniers de guerre
- Sylvie Pouliquen sur les femmes en résistance
- JM Dozier sur les french helpers d'Athée

- 20h30 : projection du documentaire « La ligne de démarcation, une France coupée en deux » - en présence du réalisateur Vincent de Cointet et du conseiller historique Éric Alary.



• Dimanche 22 septembre :

- exposition de véhicules civils et militaires VCMA
- 15h : randonnée contée sur la ligne de démarcation à Athée,
- 16h : bal de la libération animé par l'orchestre Michel Ville.



Nos Partenaires



ASSOCIATIONS

ATHEE-DANSES

Athée
Danses



La danse de salon a repris avec l'association Athée-danses, le jeudi 21 septembre 2023 de 18H30 à 20H, salle René Bessé. Elle se terminera le jeudi 30 mai 2024.

Nous dansons pendant les vacances scolaires, sauf à Noël.

Cette saison, nous sommes 46 personnes à venir danser chaque jeudi : danses par couple et danses en ligne.

La saison est divisée en 5 périodes. A chaque période, on approfondit les figures d'une danse ou on en apprend une nouvelle, comme le quick-step, le mambo ou le reggaeton et des nouvelles figures pour la danse Jérusaléma....

Nous sommes des adultes sachant déjà danser en nous inscrivant. Nous n'avons pas de professeur, c'est un danseur qui connaît bien une danse qui nous apprend les nouvelles figures.

Depuis le décès de Jean-Claude Baby en janvier, nous avons réorganisé les préparations des cours de danse. Dorénavant, trois personnes s'en occupent pour que nous continuions à danser et partager un moment convivial.

L'association est affiliée à la Fédération de Danse Française, catégorie danses de société et de loisirs, à laquelle nous payons une licence chaque début de saison.

Notre dîner dansant aura lieu le samedi 6 avril 2024 à 20H à la salle René Bessé avec l'orchestre Mélody

La présidente : Claudine Baby

Tél. 02 47 23 52 38 — 06 10 49 51 08 - baby.claudine@neuf.fr



ASSOCIATIONS

LYRE INSTRUMENTALE

L'école de musique "La Lyre Instrumentale" a repris ses activités d'enseignement de la musique en septembre dernier avec toujours autant de plaisir de retrouver tous les élèves et préparer les auditions, les concerts et animer le village d'Athée sur Cher et la Communauté de communes.



Quelques dates à retenir pour venir nous écouter et nous encourager :

- 1 juin : Journée hautbois au château de Fontenay: Master class le matin et concert l'après-midi ;
- 8 juin : Participation de la classe de guitare au festival de "guitare en Cher" à Civray de Touraine ;
- 8 juin : Concert de l'Orchestre d'Harmonie de La Lyre Instrumentale à la salle des fêtes d'Athée sur Cher, début 20h30 ;
- 15 juin : Concert des p'tits loups musiciens, de la chorale enfants et de la chorale adulte à la fête du Centre SocioCultuel de Bléré à la salle des fêtes de Bléré;
- 16 juin : Concert des l'harmonie "La Lyre Instrumentale aux kiosque du parc des Prébendes à Tours (avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie de Bléré) ;
- du 17 au 29 juin : Portes ouvertes à l'école de musique ! Venez essayer les instruments et rencontrer les professeurs ;
- 22 juin : Fête de la musique d'Athée sur Cher de 10h à minuit. De la musique à n'en plus finir ! Et possibilité de tester les instruments de musique avec les professeurs de l'école de musique (l'après-midi) ;
- 29 juin : Journée cuivres (trompette, trombone et tuba) au château de Fontenay: Master class le matin et concert l'après-midi.



AMICALE BOULISTE

Programme des compétitions officielles 2024 :

- ◇ le 8 et 9 mai : championnat départemental triplette mixte ;
- ◇ le 26 mai : concours doublette hommes et femmes ;
- ◇ 9 juin : championnat des clubs — divisions 3 et 6 hommes et division 1 femmes ;
- ◇ 21 septembre : grand prix d'Athée sur cher : doublette hommes et femmes.

Venez nombreux soutenir nos boulistes d'athée. Buvette et restauration sur place.

Le Président, Pascal LAMBRIOUX



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION GYMNASTIQUE FORME D'ATHÉE-SUR-CHER (AGFA)



L'AGFA : c'est la gym pour tous, Femmes et Hommes de 16 à 90 ans !!!

Encadrés de moniteurs diplômés, une ambiance décontractée et familiale vous est assurée.

Afin de satisfaire au mieux vos attentes, l'AGFA propose 3 cours par semaine dispensés au gymnase :

- ▶ Le mardi de 20h00 à 21h00 : « gym cardio »,
- ▶ Le mercredi de 19h30 à 20h30 : « Pilates stretching »,
- ▶ Le jeudi de 9h30 à 10h30 : « gym plurielle » adaptée à tous.

BOUGER C'EST LA SANTÉ

Venez nous retrouver, vous serez les bienvenus.



Contact mail : agfa.athee@gmail.com

La Présidente, Francine HURTAULT : 06 70 30 21 09

BIBLIOTHÈQUE LIRE DÉLIVRE

Parmi ses nombreux ouvrages à votre disposition, la bibliothèque a constitué un fonds de 700 bandes dessinées pour les adultes, 500 pour les enfants, 400 pour la jeunesse. Le point fort de notre bibliothèque : plus de 800 mangas.

Notre catalogue en ligne ouvert à tous : <https://bibathee37.bibli.fr> vous permet de découvrir toutes nos collections.

**Chaque mois, des nouveautés pour tous :
n'hésitez-plus, rejoignez-nous !**

Pour une durée de 3 semaines, chaque membre de la famille peut emprunter : 3 livres, 2 revues, 1 CD, 1 DVD, 1 jeu par famille, accéder à la plateforme Nom@de : <https://nomade.mediatheques.fr>

Nom@de c'est quoi ?

Deux types de ressources sont mises à votre disposition :

- Les ressources consultables en illimité, portant la mention ou le pictogramme;

- Les ressources décomptées de votre forfait, portant la mention ou le pictogramme.



Votre forfait vous permet de consulter chaque mois les documents de votre choix parmi :

- 3 documents de l'espace cinéma ;
- 3 documents de l'espace livres ;
- 15 magazines et 31 quotidiens.

Le tout pour 15€ par an pour les familles habitant Athée sur Cher (22€ pour les familles hors commune).

Vous avez du temps, des facilités avec l'informatique ? Rejoignez l'équipe de bénévoles pour les temps d'accueil du public.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque
Lundi, mardi et jeudi : 16h30-19h
Mercredi : 10h30-12h30 et 15h30-19h
Vendredi 9h-12h
Samedi 10h30-12h

La Présidente, Laurence NEVEU

ASSOCIATIONS



VALCHANTRAY



L'association VALCHANTRAY est une association loi 1901 dont le but est la protection, la mise en valeur et l'animation du site de la Vallée du Cher, compris entre les biefs de Nitray et de Vallet à bord d'un bateau patrimoine du même nom Le **Valchantray II**, « Toue Cabanée » de 15 mètres de long.

L'objectif de l'association est aussi de promouvoir le patrimoine fluvial du Cher canalisé : les barrages à aiguilles, les écluses et maisons éclusières et la biodiversité.

L'association propose tous les étés au départ du Port de Chandon commune d'Athée sur Cher, dès que les conditions de navigation sur le Cher le permettent, des balades à bord de la toue : soirée coucher de soleil ou sur une journée à destination de Chenonceaux avec un passage sous les arches du château.

Elle participe également à différentes manifestations locales telles que :

- ▶ La Foire à l'andouillette où elle tient un stand le week-end des Rameaux ; Cette année les **23 et 24 mars**.
- ▶ Jour de Cher : Le **20 juillet** à l'écluse de Nitray ; navigation sur le Cher tout au long de la journée ainsi que des sandwiches, crêpes et boissons.
- ▶ Les journées du Patrimoine : rendez-vous les **21 et 22 septembre** au Port de Chandon balades de 45 mn proposées sur le bief entre Nitray et Vallet.

Tous les ans le 1^{er} dimanche de juillet, elle organise également sa traditionnelle fête du Port.

Cette année elle aura lieu le **dimanche 7 juillet** autour d'un repas aux airs de guinguette au bord de l'eau ; l'après-midi se clôture par une balade conviviale sur le Cher.

Réservation possible auprès du Président de l'association (120 personnes max).

En 2023, c'est effectivement près de 120 convives adhérents, sympathisants, familles et amis qui étaient présents.

Vous vous intéressez au patrimoine fluvial et/ou, vous êtes pilote (permis fluvial) et/ou mariniers (titulaire de l'ASP) / Venez découvrir les joyaux patrimoniaux exceptionnels du Cher Canalisé et la convivialité des membres de l'association (adhésion annuelle 15 €/personne).



Contact : Hervé MEHLICH Président – 06 64 43 21 19 - valchantray2@gmail.com

Retrouvez également l'association sur Facebook <https://www.facebook.com/Valchantray2>

ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION LOISIRS ET PARTAGE

La Présidente et les membres du bureau de l'association Loisirs et Partage seraient heureux de vous accueillir au sein de leur association :

- le 2 et 4^{ème} jeudi de chaque mois, de 14h à 17h à la salle René BESSE pour des après-midis récréatives en intérieur ou extérieur,
- le mardi soir au gymnase pour jouer au ping-pong ou pour des occasions spéciales telles que : repas, sortie d'une journée, séjour de plusieurs jours...

Lors du dernier trimestre 2023 :

- nous avons effectué notre loto où nous avons accueilli plus de 180 personnes. Cela a été une réussite;
- en octobre un groupe a fait une croisière en Méditerranée avec notre Fédération Génération Mouvement;
- Nous avons organisé notre repas de l'année au logis des Laurières à Saint Martin le beau;
- nous avons participé au marché de Noël à Athée-sur-Cher le 3 décembre et à notre goûter de Noël le 14 décembre.

Tournons-nous maintenant vers 2024 et voici notre programme de l'année :

- **Lundi 22 janvier** : sélection concours de dictée à la Croix en Touraine suivi d'un concours départemental à Chanceaux sur Choisille en février et ensuite concours national à Evian. Nous croyons en nos candidats !
- **Vendredi 26 Janvier** : direction l'émission de télévision les 12 coups de midi à Paris. Celle-ci sera reportée.
- **Dimanche 4 février** : spectacle au cabaret Ovation à St Pierre des Corps.
- **Du 06 au 13 avril** : Séjour d'une semaine dans le Var.
- **Jeudi 18 avril** : Visite du château de Cheverny, jardins et promenade en bateau puis voitures électriques et repas au restaurant.
- **Du 19 au 23 avril** : Le Périgord durant 5 jours: Domme - Sarlat – la Roque Cageac – Rocamadour ...
- **Mardi 7 mai** : maison de la magie de Blois et visite du château, repas au restaurant.
- **14 mai** : visite du jardin du petit bordeaux Saint biez en Belin (Sarthe).



- **Du 24 mai au 2 juin** : Circuit vélo d'Athée-sur-cher à l'Île de Ré.
- **Du 08 juin au 15 juin** : Le Monténégro.
- **Mercredi 5 juin** : Croisière sur l'Erdre.
- **Du 22 au 29 juin** : Le Nord de la France et la Belgique pendant 8 jours.
- **Vendredi 2 août** : Scénoféerie de Semblançay et repas au restaurant.
- **Du 13 au 20 septembre** : Grand Tour de Sicile.
- **Du 7 au 14 octobre** : 1 semaine dans le Lubéron Provençal.
- **Dimanche 20 octobre** : Loto.
- **Dimanche 3 novembre** : Repas au restaurant.
- **Du 1 au 6 décembre** : Les marchés de Noël en Alsace avec les plus beaux villages Alsacien Kay-sersberg, Eguisheim, Strasbourg, Colmar, Riquewihr et le grand cabaret de Kirrwiller.
- **Jeudi 12 décembre** : Noël du club.
- **Stages de conduite automobile** à Chambray les Tours.
- **Mise en place d'ateliers mémoire** depuis le 11 janvier en raison d'une séance mensuelle.
- **Formation aux gestes de premiers secours** avec les pompiers de Bléré.

Le montant de la cotisation, pour la saison 2024, est fixé à 20 € par personne pour l'année civile.

L'association permet à tous de partager des moments de convivialité et de faire des sorties agréables tout le long de l'année.

Le bureau se compose de :

*Pierrette AVENET, Présidente
Gisèle DUTERTRE, Vice-Présidente
Sylvie MARCHAND, Trésorière
Philippe VILLAIN, Trésorier adjoint
Marie BAUDRIER, Secrétaire*

Josette MARTIN, Secrétaire adjointe

*Membres : Claudine BONNY, Nadine DUTILLOY,
Jean-Michel GERARD, Lise GUIVARCH, Ginette
GUIGNON, Patricia MARTIN, Francine PESCHER,
Martine TROCHU.*



N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

La Présidente, Pierrette AVENET

pierretteavenet@hotmail.fr ou 06 73 74 44 21



CLUB LOISIRS ET CULTURE

Le samedi 16 mars 2024, le Club Loisirs et Culture a organisé son traditionnel carnaval sur le thème « Autour du Monde ». L'occasion de mettre à l'honneur différents pays à travers un spectacle proposé le matin par les plus petits et l'après-midi par les plus grands.

Puis, un défilé accompagné des musiciens de la Lyre a permis de clôturer cette belle journée festive. Nous remercions la direction et les animateurs du Club, l'APE Athée Côtés, la Lyre ainsi que tous les parents bénévoles pour leur investissement et leur implication lors de cette manifestation.

La commission vie associative du Club recrute de nouveaux parents bénévoles !!!

N'hésitez pas à nous rejoindre !

N'ATTENDEZ PAS, CONTACTEZ CARINE DEL RIO

(la directrice du Club)

Tél : 02 47 50 27 10

clcvieasso@orange.fr



CERCLE ARTISTIQUE (CAA)

Le Cercle Artistique s'est comme promis, produit en novembre dernier dans une nouvelle formule, sur quatre dates, avec pour nouveauté un spectacle le vendredi soir. Nous avons eu de bons retours de cette édition 2023 qui n'a pu se réaliser que grâce à l'arrivée de nouveaux membres sur scène et en coulisses.

Nous commençons à travailler sur le spectacle 2024, c'est pourquoi les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre sont invitées à se faire connaître sans tarder.

Les enfants de l'école de théâtre se produiront salle René Bessé le samedi 1er juin à 20h30. Leur spectacle sera gratuit, donc n'hésitez pas à venir les encourager.

Le Président,
Jacky FANCHET

cercleartistiqueathee@gmail.com

06 59 85 23 12



T'ATHÉE SOULIERS

L'Association vous propose :

- La **marche bien-être**, tous les mercredis après-midis à partir de 13H45 ;
- La **marche nordique**, tous les samedis matins à partir de 8h15. (deux groupes vous seront proposés pour chaque activité).

Durant les vacances scolaires, aucune marche ne sera pratiquée. Toutes les activités sont faites dans la joie et la bonne humeur ! Alors rejoignez-nous !

Coût de l'adhésion pour l'année :

⇒ Marche bien-être : 37€

⇒ Marche Nordique et/ou Marche bien-être : 55€



La Présidente, Sylvie BRIANNE

06.50.69.69.75

tathee.souliers@orange.fr

Site Web : <https://tatheesouliers.wixsite.com/tatheesouliers>

ASSOCIATIONS

APE ATHEE CÔTES

L'association a été créée le 08/09/2023 par une partie des parents d'élèves de l'école GERMAINE RENAUD.

Le bureau composé de 5 membres :

- Le président COURTES Julien, La vice présidente PICHON Audrey,
- La trésorière RICHER Aurélie,
- Le secrétaire JAUD Nicolas et la secrétaire adjointe GOBIN Claire.
- L'association compte à ce jour 23 membres.

L'APE ATHEE COTES à plusieurs objectifs:

- Mettre en place des actions pour récolter des fonds afin de contribuer financièrement aux projets de l'école GERMAINE RENAUD ;
- Participer et/ou organiser des activités/manifestations à destinations des élèves et parents;
- Faciliter le lien entre les différents acteurs scolaires et périscolaires.

Nos 1^{ères} actions ont réjoui vos papilles : cette année du local



avec la TOMME au VOUVRAY du fromager de Bléré et les galettes des Rois de Château-Renault !

Les délicieuses crêpes ont également eu du succès!!

A venir prochainement: la participation de l'APE pour soutenir le Club dans l'encadrement du défilé du carnaval le 16/03, mais aussi la participation à la fête des enfants le 24/05 avec la tenue de la buvette, et l'organisation de la pesée d'un panier garni. Qui trouvera le bon poids, remportera le panier et son lot surprise!!

Une randonnée nature et ludique en famille le 02/06 prochain.

Si vous souhaitez participer et apporter vos idées d'actions/manifestations, vos compétences informatiques et de communication ou tout simplement votre aide ponctuellement n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour en savoir plus, venez à notre AG le 20/06 à 19h, salle ABBE LACOUR.

Le Président, Julien COURTES
apeatheecotes@gmail.com
Facebook : APE Athée côtes

TENNIS CLUB D'ATHÉE (TCA)

Venez découvrir notre club de tennis, convivial et familial. L'école de tennis dispense des cours de qualité par l'intermédiaire de Benjamin Wattelet, professeur de tennis diplômé d'état.

Ce sont des cours adaptés aux enfants de 6 à 18 ans, le mardi de 17 à 18h et le mercredi de 9h30 à 16h.

Les enfants peuvent participer à des tournois à titre individuel, permettant de développer la concentration, la tactique et bien d'autres qualités. Ils peuvent également participer au championnat par équipe et ainsi développer des qualités plus liées à la cohésion, l'attention aux autres... Les adultes peuvent bénéficier de cours collectifs le mardi soir de 18 à 20h.

Le tennis club athégien participe chaque année

aux championnats départementaux :

- L'équipe féminine évoluant en troisième division départementale termine à la troisième place;
- L'équipe masculine, également en troisième division départementale, termine à la première place de sa poule.

Les deux équipes participeront au championnat au printemps.

Le club organisera comme l'année dernière un karaoké avec restauration le samedi 28 juin au soir dans le parc proche de la salle des fêtes.

Nous vous y attendons nombreux afin de partager un moment convivial et en chanson.

Le Président, Olivier PINÇON : 06.34.66.14.31
Ecole de tennis, Benjamin Wattelet 06.47.53.25.55
Facebook : TCA TENNIS ATHEE SUR CHER



ASSOCIATIONS ET INFORMATIONS

CANTINE SCOLAIRE

L'association de la cantine est gérée par une équipe de parents bénévoles, tous les nouveaux parents volontaires sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter.

Le repas "tartiflette" au marché de Noël a encore été une grande réussite : un grand merci à notre équipe cuisine qui a préparé ce délicieux repas, aux bénévoles pour le service et le ménage et aux personnes ayant dégusté à la cantine ou pris à emporter ! A l'année prochaine !

Nous sommes aussi toujours à la recherche de dons de jeux pour les enfants pour les occuper pendant la pause méridienne et des malles de rangement. Si vous avez des choses qui ne vous servent pas, nous sommes preneurs.

Chers Athégiens, vous n'avez pas ou plus d'enfant à la cantine ? Ce n'est pas grave. Vous pouvez nous contacter. Merci d'avance pour nos chérubins.



CANTINE SCOLAIRE
-ATHÉE SUR CHER-

CALENDRIER de collecte

du 06 novembre 2023

au 31 décembre 2024

Hors Villes d'Amboise, Château-Renault et gros producteurs (habitat collectif et professionnels)

NOUVELLE ORGANISATION

Vos 2 bacs collectés le même jour, tous les 15 jours

✓ PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT
Des circuits optimisés

✓ MAÎTRISER LES COÛTS
Des fréquences de collecte ajustées

COLLECTES DES POUBELLES

À partir du lundi 6 novembre 2023, la collecte des poubelles, assurée par le SMICTOM, **aura lieu 1 lundi sur 2, sauf quand le lundi est férié.**

- ▶ avril 2024 : le lundi 29
- ▶ mai 2024 : les lundis 13 et 27
- ▶ juin 2024 : les lundis 10 et 24
- ▶ juillet 2024 : les lundis 8 et 22
- ▶ août 2024 : les lundis 5 et 19
- ▶ septembre 2024 : les lundis 2, 16 et 30
- ▶ octobre 2024 : les lundis 14 et 28
- ▶ novembre 2024 : **mardi 12** et lundi 25
- ▶ décembre 2024 : les lundis 9 et 23



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "AUTOUR DE CHENONCEAUX BLÉRÉ VAL DE CHER"

Suite à la démission de Monsieur Vincent LOUVAULT, élu sénateur, le conseil communautaire a élu une nouvelle présidente et un nouveau bureau.

Anne BAYON de NOYER, Maire de Courçay, a été élue Présidente début novembre 2023.

Monsieur Laurent NEVEU, adjoint à la mairie d'Athée a été élu 1^{er} Vice-Président.



De gauche à droite : Jean-Pierre BOIVIN, Ludovic DUBOIS, Pierre EHLINGER, Jacques BRAULT, Danielle BROCHARD, Alain SCHNEL, Anne BAYON de NOYER, Lionel CHANTELOUP, Gisèle PAPIN, Jean-Claude OMONT, Laurent NEVEU.

AUTOUR DE CHENONCEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÉRÉ-VAL DE CHER

INFORMATIONS

GDA DE CHAMPEIGNE



La cohabitation dans le monde rural a toujours pu fonctionner grâce à la communication entre les personnes.

Les réseaux sociaux, la télévision ont permis d'apporter « UNE » information choisie pour un message voulu.

Il n'est malheureusement plus rare de voir des collègues agriculteurs victimes d'agression car, le bruit, la poussière, les odeurs que génèrent notre activité dérange le voisinage.

Chaque agriculteur est conscient des désagréments qu'il crée mais l'agriculture comme beaucoup de métier, est un métier de compromis.

Les prévisions météorologiques guident sans cesse notre métier car la pluie, le vent ne connaissent ni week-end ni jours fériés.

L'optimisation d'une intervention dans une parcelle est possible en conciliant plusieurs facteurs, terrain propice à l'intervention, météo favorable, dispo-

nibilité du matériel et de la main d'œuvre. Toutes ces interventions nécessaires ont pour but de pouvoir permettre une production agricole qualitative et quantitative, car ne l'oublions pas l'alimentation commence dans les champs. L'agriculture fait partie de ces métiers où l'on demande une production économiquement viable en tenant compte des incertitudes climatiques.

Ni serres ni hangar pour produire et créer un milieu propice au développement des plantes.

Les contraintes du métier d'agriculteur doivent être mieux appréhendées par le grand public pour que nous puissions discuter sereinement et trouver un juste milieu entre les contraintes de productions agricoles et une vie à la campagne.

L'échange apaisé entre agriculteur et riverain sera le terreau le plus favorable pour cultiver des relations saines et respectueuses.

Laurent FETIVEAU

Vice Président du GDA de CHAMPEIGNE

FRANCE SERVICES DE BLÉRÉ

39 Rue Gambetta 37150 Bléré

02 47 23 58 63

franceservices@cc-autourdechenonceaux.fr



**France
services**

Les services d'aides disponibles sur place pour les administrés :

- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Allocations familiales
- Assurance Maladie
- Assurance retraite
- Chèque énergie
- Finances publiques
- France Rénov'
- France Travail
- La Poste
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Point-justice



Horaires (Sans rendez-vous) :

- **Lundi** : 09:00 - 17:00
- **Mardi** : 09:00 - 17:00
- **Mercredi** : 09:00 - 17:00
- **Jeudi** : 09:00 - 17:00
- **Vendredi** : 09:00 - 17:00
- **Samedi** : Fermé



LE CENTRE SOCIOCULTUREL DE BLÉRÉ

Le **CENTRE SOCIOCULTUREL** de Bléré, est une association très impliquée sur la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher qui accueille tous les habitants de la Communauté de Communes.

C'est un lieu ouvert à tous, qui organise des sorties familiales, des loisirs collectifs en famille, des projets de départ en vacances, et des temps d'information, afin de faciliter les liens entre les parents et les enfants.

C'est aussi un lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité, qui souhaite faciliter les rencontres et les activités en familles ; un lieu de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle ; et un lieu d'écoute, d'accompagnement, d'orientation pour tous les habitants, les groupes informels, et même les associations.

En bref, le Centre Socio-Culturel de Bléré est un lieu de vie et de rencontres dédié à tous les habitants de la Communauté de Communes.

Il propose des espaces de rencontre, d'animations et de loisirs pour tous, à destination des familles

et propose également des services d'accompagnement dans divers domaines et notamment dans l'accompagnement des démarches numériques. Ses services :

- **la bibliothèque** regroupe de nombreux ouvrages (romans, documentaires, audio-livres et livres gros caractères, CD et DVD, périodiques s'adressant à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les adultes, les séniors...

- **la ludothèque** propose près de 600 jeux de société, adaptés à chaque tranche d'âge (jeux ados adultes également). Possibilité de jouer sur place ou d'emprunter des jeux.

- **des points d'informations** : Point information jeunesse, Point relais cultures du cœur, Point relais CAF...

- **une antenne France Services** avec des permanences sociales : Visio RDV CAF, CARSAT, Planning familial, CRIA, information collectives RSA, Mission Locales, Tsigane habitat, un lieu d'accueil multimédia, la CLCV (Association de défense de consommateur),

- **un Relais Petite Enfance** (RPE anciennement

RAM) qui est le lieu d'accueil pour les familles en recherche d'un mode de garde, les assistants maternels et les gardes à domicile.

- **le multi-accueil «A l'abordage»**, lieu d'accueil et d'éveil pour les enfants de 2 mois à 4 ans révolus.

- **des animations collectives** pour familles et les habitants de tous âges ; l'animation d'un réseau parentalité qui propose des animations à destination des familles, des après-midi familles, des espaces jeux parents-enfants, des groupes de parole...

- **des activités de loisirs** pour tous les âges avec un panel de près de 50 activités différentes : danses multiples, loisirs créatifs, anglais, couture, dessin, théâtre, fitness, boxe, yoga, gym douce, sophrologie...

Nouveauté 2023, le Centre Socio-Culturel accueille des permanences du Point d'Écoute jeunes de l'Espace Santé jeunes de Tours.

Installé dans des locaux complètement réhabilités, une petite visite du Centre suffira à vous convaincre de sa diversité d'activités.

Le Centre Socio-Culturel est une association qui fonctionne avec une équipe de salariés mais également avec des bénévoles. Nous pensons que chacun a son rôle à jouer, et nous sommes toujours heureux d'accueillir les nouveaux membres qui souhaitent s'investir dans l'association. La participation bénévole peut être ponctuelle ou régulière, pour un coup de main logistique, de l'organisation d'évènement ou aussi pour participer à la prise de décisions en intégrant les instances de gouvernances.

N'hésitez pas à consulter le site internet : www.csc-blere.fr, abonnez-vous au Facebook : [Bléré Centre Socio-Culturel](https://www.facebook.com/BléréCentreSocioCulturel) ou à l'Instagram : [cscblere](https://www.instagram.com/cscblere) du Centre Socio-Culturel ou venez nous rencontrer pour ne rien rater des informations importantes !

Centre Socio-Culturel de Bléré
26 rue des déportés
cscblere@gmail.com
02.47.30.39.10



INFORMATIONS

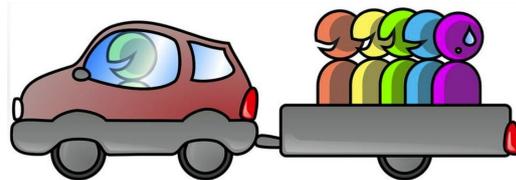
COVOITURAGE



AIRE DE COVOITURAGE

Une aire de covoiturage est installée sur le parking devant le stade d'honneur de football.

Pour trouver des personnes avec qui covoiturer,  « Covoiturage Région Centre » .



Covoiturage Région Centre



LOTISSEMENT DE LA GANGNERIE DES ATHÉGIENNES ET ATHÉGIENS DONNERONT LEUR NOM AUX VOIES DU LOTISSEMENT



La municipalité d'Athée a proposé de donner aux voies du nouveau lotissement des noms d'Athégiennes et d'Athégiens dont la mémoire est intimement liée à la seconde Guerre Mondiale.

Ainsi, le 11 octobre 2023, le Conseil Municipal a décidé que :

- ⇒ **La grande voie du lotissement sera baptisée : rue des frères Marteau (passeurs de la ligne de démarcation) :** Roger, Roland et Raymond MARTEAU ont respectivement 16, 14 et 12 ans en 1940. Ils vivent alors dans la vallée de Fontenay (à Bléré). La ferme de la famille est coupée par la ligne de démarcation. Avec leur père Georges, les trois frères ont permis à de nombreuses personnes de passer de la zone occupée à la zone libre. Roland et Raymond ont habité Athée jusqu'à leur décès.
- ⇒ **La seconde voie du lotissement portera le nom de Denise et Rémy Davaine :** en 1940, les deux époux sont agriculteurs à Gâtinelle, hameau d'Athée. Toute la famille est engagée dans la résistance. Rémy Davaine est arrêté le 25 mars 1942. Il est fusillé comme otage le 21 septembre 1942 au Mont-Valérien. Il est reconnu « Mort pour la France » le 10 juin 1946 et homologué au titre de la Résistance Intérieure Française (RIF). Sa femme Denise élève seule leur deux fils, Jean et Jacky âgés de 8 et 6 ans à la mort de leur père.
- ⇒ **La place du lotissement portera le nom de place Georgette Poitevin :** Georgette, née Avrin, a 31 ans en 1940. Elle est agricultrice à Givry, hameau d'Athée. En 1949, elle reçoit une citation pour ses actes de résistance : *“ Patriote active et courageuse qui s'est distinguée, pendant l'occupation allemande, dans l'aide et l'assistance aux prisonniers de guerre français évadés d'Allemagne. A contribué au passage de la ligne de démarcation dans des circonstances difficiles, d'un grand nombre d'entre eux. A fait preuve de courage et de dévouement. ”*
- ⇒ **L'impasse du lotissement portera le nom d'Alphonse Nail :** en 1940, il vit dans le bourg d'Athée où il est agriculteur. Il est fait prisonnier le 14 mai 1940 à Signy le Petit dans l'Aisne. Il est interné au stalag I B sous le matricule 7075. Il décède le 25 décembre 1943 à Sussenthal (Pologne actuelle) de maladie contractée au camp. Ses deux enfants, Ginette et Gilbert ont alors 13 et 6 ans. Son nom figure sur le Monument aux Morts d'Athée.

La mairie et l'association HMVC37 recherchent tout témoignage sur la vie quotidienne durant la Seconde Guerre Mondiale et la libération. Vous pouvez trouver le questionnaire à l'accueil de la mairie et sur nos réseaux. Site : <https://www.athee-sur-cher.fr/actualites/398065>

BAIGNADE : SOYEZ VIGILANT !

Des micro organismes, appelés cyanobactéries, colonisent parfois le fond des rivières, l'été voire en début d'automne. Elles forment des plaques de couleur vert / brun foncé à la surface des cailloux, qui peuvent se détacher et s'accumuler sur les bords (*flocs, amas ressemblant à des algues*). Elles peuvent être à l'origine d'intoxications.

Pour éviter les risques, il est important de connaître les précautions de bon sens à mettre en œuvre et dont chacun a la responsabilité. Reconnaître les symptômes d'une intoxication permet également d'adapter votre comportement.

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES EN RIVIÈRES ?

Attention aux enfants !



→ **Ne pas se baigner** en dehors des sites autorisés et surveillés, **éviter d'ingérer de l'eau**.

→ **Ne pas jouer** avec des bâtons ou galets ayant été immergés ou avec des dépôts d'algues, **ne pas les porter à la bouche**.

→ **Ne pas pratiquer** d'activités nautiques dans des zones où des amas d'algues sont accumulés.

→ Prendre une **douche** après la baignade.

→ **Éviscérer et étêter** les poissons pêchés, et **éviter de manger les petits poissons type «friture»**. **Ne pas consommer de poisson en cas de bloom algal (ou baignade fermée)**

Attention aux animaux domestiques risque de mortalité canine !



→ Tenir les chiens en laisse

→ **Ne pas les laisser accéder** à la rivière / zone de baignade

- Pour plus d'informations -

Contacts :

Direction départementale de la protection des populations (santé animale) : 02 47 31 11 11

Agence régionale de santé – Délégation départementale d'Indre-et-Loire (santé humaine) : 02 38 77 34 37

Site internet des services de l'État en Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr>

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX TOXINES DE CYANOBACTÉRIES ?

Si les **symptômes** suivants apparaissent :

→ **Après une baignade** : irritation (de la peau, des yeux, autre), ou boutons...

→ **En cas d'ingestion** : tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements...

Consulter rapidement un médecin



Pour les chiens si les **symptômes** suivants apparaissent après **avoir bu l'eau** de la rivière, ou **joué avec des bâtons ou des galets, ou mangé des cyanobactéries** : tremblements des pattes arrières, perte d'équilibre, état anxieux, nausées, yeux globuleux, bave...



Consulter sans délai un vétérinaire,



©DREAL Centre-Val de Loire



©DREAL Centre-Val de Loire



©DREAL Centre-Val de Loire

DISPOSITIF CANICULE

Dans le cadre du plan national canicule annuel, la Mairie assure la mise à jour d'un registre des personnes âgées de plus de 70 ans, handicapées et isolées.

Ce registre permettra l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes en cas de déclenchement par le préfet du niveau 2 du plan d'alerte et d'urgence.

Quelques conseils :

- fermer les volets pour garder la fraîcheur;
- ouvrir lorsque la fraîcheur arrive (le soir, le matin);
- vêtements légers;
- boire souvent et de façon appropriée;
- ne pas sortir, si possible, pendant l'exposition maximale du soleil;
- demander de l'aide en cas de besoin à vos proches, en Mairie.

Vous pouvez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches en vous rendant à la Mairie, ou en contactant par courrier ou par téléphone : 02-47-50-68-09 (accueil) 02-47-50-23-73 (CCAS) .



INFORMATIONS

EHPAD LA CHESNAYE



La résidence La Chesnaye organise sa 3^{ème} édition de vide grenier, le dimanche 5 mai 2024 au sein de son établissement. Le parc accueillera tous les exposants (non professionnels) qui le souhaitent, une participation de 12 euros les 5 mètres sera demandée. La recette de cette journée permettra de réaliser de nouveaux projets d'animation et d'embellir un peu plus le quotidien des résidents. (Achat d'un minibus pour les sorties des résidents et le séjour à la mer qui aura lieu à St Michel Chef Chef en Juin 2024).

Une buvette sera sur place toute la journée pour vous restaurer et passer un moment convivial.

Nous vous attendons nombreux.

LE NOUVEL ESPACE DU CHER CARTOGRAPHIE LES ZONES HUMIDES



Une zone humide est une portion du territoire dont le sol est gorgé d'eau pendant une grande partie de l'année. En occupant toute la porosité du sol, l'eau chasse l'air, et confère aux écosystèmes humides un fonctionnement particulier.

Il existe une grande variété d'habitats humides. En Touraine, les principaux sont :

Cariçaies et roselières



- ▶ les roselières et cariçaies,
- ▶ les gazons amphibies des bords de cours d'eau ou d'étangs,
- ▶ les boisements alluviaux,
- ▶ les landes et autres habitats humides acidiphiles,
- ▶ les tourbières et bas-marais,
- ▶ les prairies.



Les zones humides rendent des services écosystémiques essentiels comme l'épuration des eaux et le piégeage des sédiments, la régulation hydrologique (atténuation des crues et soutien d'étiage), ou encore l'accueil d'une riche biodiversité.

Afin de recenser ces habitats à forts enjeux, le Nouvel Espace du Cher porte une étude à l'échelle de son territoire. Objectifs :

- ▶ inventorier et délimiter les zones humides sur l'ensemble du territoire du NEC ;
- ▶ caractériser ces sites sur le terrain ;
- ▶ hiérarchiser les enjeux de préservation, voire de restauration ;
- ▶ proposer des mesures de préservation / gestion / restauration des sites prioritaires ;
- ▶ intégrer ces zones humides dans les documents d'urbanisme.

Les prestataires retenus sont la Société d'Etudes, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) basée en Indre-et-Loire et le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) basé en Loir-et-Cher.

L'étude durera 2 ans. Les zones humides d'Indre-et-Loire seront prospectées en 2024 et celles de Loir-et-Cher en 2025. Une cartographie en ligne est mise à disposition du public, qui permettra de suivre l'avancement de l'étude : https://sepant.lizmap.com/cartes/index.php/view/map?repository=zh&project=zh_nec_2023

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

Coralie Soleilhac coralie.soleilhac@le-nec.fr 02 47 30 81 08 ou 07 50 54 83 77

INFORMATIONS



**ATHÉE
SURCHER**

**CHAQUE SEMAINE,
NOUS AVALONS TOUS, EN PLASTIQUE,
L'ÉQUIVALENT D'UNE CARTE DE CRÉDIT !**



**MERCI DE NE PAS JETER VOS DÉCHETS
SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Nombre de Microparticules Plastiques

(par g ou mL)



1-7
par POISSON



0.75
CREVETTE (g)



0.2 - 4
MOLLUSQUE
(g)



0.009 -
0.166
MIEL (g)



0.017 -
0.033
BIERES (mL)



0.007-
0.68
SEL (g)

INFORMATIONS

DATES À RETENIR

5 mai : Ehpad la Chesnaye - **Brocante** - La Chesnaye

7 mai : Lire Délivre & école maternelle -
Cinéma pédagogique - Salle Abbé Lacour

Commemoration du 8 mai : Municipalité & AFN-UNC
Cour de l'école élémentaire

10 mai : Association Loisirs et Partage -
Réunion de bureau - Salle Abbé Lacour

24 mai : Municipalité & inter-associations
Fête des enfants - Salle René Bessé

1^{er} juin : Cercle artistique - **Spectacle enfants**
Salle René Bessé

1^{er} juin : Bibliothèque - **Portes ouvertes** - bibliothèque

Du 3 au 7 juin : Club Loisirs et Culture
Balade enchantée « Que la mer est belle »
Jardin partagé de la commune

7 juin : Comité des fêtes - **Assemblée générale**
Salle René Bessé

8 juin : Lyre Instrumentale - **Concert** - Salle René Bessé

9 juin : Municipalité - **Elections européennes**
Salle Balzac + Salle Abbé Lacour

Du 17 au 29 juin : Lyre Instrumentale
Portes ouvertes école de musique - Salle René Bessé

20 juin : Ape Athée Côtés - **Assemblée générale**
Salle Abbé Lacour

21 juin : École maternelle - **Spectacle** - Salle René Bessé

22 juin : Municipalité & inter-associations - **Fête de la**
Musique - Salle René Bessé & Square des chênes

22 juin : Créa'Chanlouisanne - **Assemblée générale**
Salle Abbé Lacour

Du 27 au 30 juin : Athée Z'Images - **Exposition photos**
Salle René Bessé

28 juin : Tennis - **Karaoké party** - Square des chênes
2 juillet : École élémentaire : **Spectacle** -
Salle René Bessé

5 juillet : Club Loisirs et Culture - **Bal de promo**
Salle René Bessé

13 juillet : Municipalité & inter-associations - **Complexe**
sportif et square des anciens combattants

24 août : Municipalité & Bibliothèque
Cinéma de plein air - Esplanade de la mairie

1^{er} septembre : Municipalité : **Forums des associations**
& entreprises + pot des nouveaux arrivants - Gymnase

Du 14 au 22 septembre : Municipalité & HMVC : **80 ans**
de la libération - Salle René Bessé

21 et 22 septembre : Municipalité & inter-associations
Journées Européennes du Patrimoine - Sur la commune

29 septembre : Bibliothèque - **Débal'livres**
Salle René Bessé

12 octobre : Mairie : « **Nettoyons notre village** »
12 octobre : Comité des fêtes

Remerciements bénévoles - Salle René Bessé

18 octobre : UNC - **Réunion de bureau**
Salle Abbé Lacour

18 octobre : UNC - **Réunion préparation du**
11 novembre - Salle Abbé Lacour

19 octobre : Municipalité - **Repas des aînés**
Salle René Bessé

HORAIRES BUS LIGNE D : BLÉRÉ - TOURS

Athée/Tours - Tours/Athée (horaires jusqu'au 1^{er} septembre 2024)

ALLER : Départ Athée centre : lundi au samedi : 6h46, 7h53, 9h13, 12h41, 14h11, 18h26 ;

RETOUR : Départ Gare Routière Tours : Lundi au samedi : 7h55, 11h30, 13h00, 16h20, 17h20, 18h20, 19h20.

Associations : Envoyez-nous dès maintenant vos articles pour le prochain bulletin municipal, avant le 1^{er} OCTOBRE 2024.

Conception du bulletin : Commission Communication
Mise en page : Patricia FARDILHA
communication@mairieathee.fr
Rédaction des textes : les élu.e.s,
les Présidents d'associations
Rédacteur en chef : Olivier DELAVEAU, Maire



ATHÉE
SURCHER

Commune d'Athée-sur-Cher
9, chemin des Dames
37270 ATHEE SUR CHER
☎ : 02 47 50 68 09

@ : accueil@mairieathee.fr

Site internet : www.athee-sur-cher.com

 : <https://www.facebook.com/atheesurcher/>